

Le chiffre : 21,7 millions d'euros investis au 3ème trimestre 2019 en Occitanie pour les projets en faveur de l'eau [Focus : 146 000 M€ d'aide à la solidarité internationale]

Au 3ème trimestre 2019, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu près de **320 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Occitanie. Elle leur a accordé **21,7 millions d'euros d'aides** financières, soutenant la dynamique de l'économie locale.

Par ailleurs, l'agence de l'eau renforce sa politique partenariale avec les collectivités en signant des contrats pluri-annuels (3 à 5 ans) et pluri-thématiques pour mieux cibler les actions au regard des priorités du 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » et des enjeux locaux.

Les chiffres clés en Occitanie au 3^{ème} trimestre 2019

- **Près de 50% des aides (10,7 M€)** sont attribués aux opérations d'amélioration de l'eau potable et de l'assainissement, portées par les collectivités, avec :
 - 5,9 M€ pour l'eau potable, dont 3,3 M€ pour améliorer les équipements des collectivités en zone de revitalisation rurale,
 - 4,8 M€ pour la réduction de la pollution domestique, dont 2,2 M€ dédié au traitement des eaux usées et 2,6 M€ à leur collecte, notamment pour les collectivités en zone de revitalisation rurale (1,1 M€).
- **26 % des aides (5,6 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, notamment pour restaurer le fonctionnement naturel des rivières (3,4 M€) et pour animer les actions à conduire (0,9 M€).
- **11 % des aides (2,4 M€)** vont à la **réduction des pollutions agricoles**, enveloppe déléguée à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) pour le reversement d'aides directes aux agriculteurs, en vue de soutenir les changements de pratiques (conversion à l'agriculture biologique) sur des territoires à enjeux pesticides.
- **10 % des aides (2,1 M€)** visent une **meilleure gestion de la ressource en eau**, essentiellement pour réduire les fuites des réseaux d'eau potable (1,5 M€).

Une part de ces aides (1,7 M€) est consacrée à la réparation des dégâts causés par les crues de l'automne 2018 dans l'Aude, le Gard et l'Hérault (rétablissement des conditions d'écoulement des cours d'eau, reconstruction des infrastructures d'eau, d'assainissement ou d'irrigation endommagées).



Politique partenariale renforcée

Au 3^{ème} trimestre, l'agence de l'eau s'est engagée auprès de 3 collectivités de la région Occitanie pour un montant total pluriannuel d'aides de **16,1 M€**, pour :

- **le contrat de rivière du bassin de la Cèze**, porté par le Syndicat Mixte d'aménagement de la Cèze et petits affluents du Rhône (30, 07, 48), qui comporte des actions- de restauration de cours d'eau et de zones humides, de préservation de la ressource en eau et de reconquête de la qualité de captages d'eau potable : **10,4 M€ d'aides** (2019-2021) ;
- **le contrat de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée** (34) pour une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement ainsi que des milieux aquatiques : **4,4 M€ d'aides** (2^{ème} convention d'application : 2019-2021) ;
- **le contrat de la chambre d'agriculture du Gard** pour une gestion durable et compatible de l'eau, des milieux aquatiques et de l'agriculture gardoise, tenant compte de l'adaptation aux effets du changement climatique : **1,3 M€ d'aides** (2019-2021).

A maturité, chaque action du contrat est présentée à la Commission des Aides de l'agence pour décision définitive.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

HERAULT Une nouvelle station d'épuration pour Cazouls-lès-Béziers

Le SIVOM Orb Vernazobres va construire une nouvelle station de traitement des eaux usées de 7 500 équivalents-habitants afin d'améliorer la qualité du rejet déversé au ruisseau du Rhonel, un affluent de l'Orb à l'écoulement intermittent. Un traitement plus poussé pour éliminer les nitrates et les phosphates est prévu. Le bassin d'aération actuel sera réutilisé en bassin de récupération des eaux de pluie et les boues d'épuration seront transformées en compost. Ces travaux, d'un montant de 2,2 millions d'euros bénéficieront d'une aide de **909 000 euros de l'agence de l'eau** qui continue à financer à 50% la réhabilitation des stations d'épuration à forts enjeux pour le milieu naturel, dans le cadre de son programme d'intervention 2019-2024.

HERAULT Des travaux de restauration du Salaison à Mauguio

Le SIVU de l'assainissement Terres et étang de l'Or lance des travaux de restauration du Salaison, le cours d'eau le plus dégradé du bassin versant de l'étang. L'altération de sa morphologie est responsable de la mauvaise qualité écologique des eaux. Un tronçon de rivière situé entre la route départementale 189 et l'amont du Pont des Passes à Mauguio va faire l'objet de travaux d'élargissement du lit, d'adoucissement des berges, de restauration de la ripisylve et d'amélioration de la continuité piscicole. L'agence de l'eau apporte **1,2 million d'euros d'aide** à ce projet dont le montant total s'élève à 3,8 M€.

AUDE Déconstruction du barrage de Pennautier pour laisser passer les anguilles

Le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel va démanteler le barrage à clapets de Pennautier implanté sur le Fresquel, en amont de sa confluence avec l'Aude, et supprimer une partie de la chaussée du moulin. Ce barrage est difficilement franchissable par les anguilles, poissons migrateurs. L'ouvrage étant encore utilisé par des particuliers pour l'irrigation de jardins familiaux, la destruction sera compensée par la création d'un puits en berge pour conserver cet usage. Outre la démolition de la maçonnerie, le Syndicat va notamment stabiliser le lit du cours d'eau, reprofiler les berges et créer un lit d'étiage pour le Fresquel et le bief du moulin. Le projet prévoit aussi l'acquisition et l'aménagement paysager de l'île du moulin, parcelle au droit du barrage, et le rachat du droit d'eau au propriétaire du moulin. Cette opération d'un coût de 845 000 euros sera financée à 80% par l'agence de l'eau soit une **aide de 676 000 euros**.

SOLIDARITE INTERNATIONALE Soutien aux populations ivoiriennes pour l'eau et l'assainissement

La commune de Sète (34) finance la mise en place d'un mini réseau d'alimentation en eau potable dans le village de ONO 14, en Côte d'Ivoire. Une association des usagers sera constituée pour assurer la gestion du réseau et le recouvrement des coûts du service de l'eau au droit des bornes fontaines. Ce programme d'alimentation en eau potable, sera complété par des actions de sensibilisation à l'hygiène. Il veillera notamment à lutter contre les méfaits de la défécation à l'air libre et à réduire les taux de maladies hydriques, en incitant les usagers à réhabiliter les équipements d'assainissement existants. Ce programme, mené sur place par Aquassistance, bénéficie d'une aide de l'agence de l'eau de **146 386 euros** pour un montant de travaux de 269 400 euros.

FOCUS SUR LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, AU 3EME TRIMESTRE 2019

Au cours du 3^{ème} trimestre 2019, l'agence de l'eau a attribué **146 000 euros** d'aides au projet **porté par la communes de Sète** pour améliorer les conditions d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène des populations défavorisées.

L'action de l'agence de l'eau s'inscrit dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Elle est fondée sur la loi **Oudin-Santini** du 9 février 2005 qui permet aux agences de l'eau, au même titre que les collectivités territoriales, de consacrer **jusqu'à 1 % de leurs recettes** à des actions de coopération et de solidarité internationale.

L'agence mobilise depuis plus de 10 ans des moyens humains et financiers, en collaboration avec les acteurs de coopération et de solidarité internationale des bassins. Elle est l'agence référente, au nom des 6 agences de l'eau, pour les actions menées avec les Etats riverains de la Méditerranée et Madagascar.

Lors de son dernier programme Sauvons l'eau 2013-2018, l'agence de l'eau a financé 459 projets solidaires dans 51 pays, soit 27,5 M€ d'aides.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... La commission des aides, composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau, délibère 4 fois par an pour attribuer les aides financières dans le cadre du programme d'intervention « Sauvons l'eau 2019-2024 » qui investit 2,6 milliards d'euros sur 6 ans.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com